



Regroupement familial au département 27

Par **lamiae_m**, le **11/03/2010** à **16:12**

Bonjour, rnc'est ma première participation a ce fourum et j'ai vraiment besoin de votre aide, mon mari à déposer un dossier de regroupement familial depuis le mois de septembre mais jusqu'à ce jour la on a aucune réponse sur notre demande, je vous informe mon mari dépond du département 27, et j'aimerais bien savoir le delai de traitement de dossier dans se département. rnrnveuillez agréer mes salutations les distinguées et Merci de votre aide.